Image not found or type unknown

depot de plainte VPC CDiscount

Par **kevinurbin**, le **16/02/2009** à **20:19**

Je viens vers vous afin de trouver des personnes compétente en matière de loi à la consommation.

Pour cause, le 11 janvier courant j'ai passé une commande sur le site CDiscount, d'un montant de 471.98 Euros.

Ce montant m'a été débité le 12/01/09.

Mon colis colissimo 8V remit contre signature a été confié a la poste le 16/01/09. A ce jour, je n'ai toujours pas reçu de colis et n'aurais, dans quelques heures, plus la possibilitée de le suivre.

apres 5 coup de téléphone au service client de CDiscount, (totalement incompétent) toujours pas plus de précisions.

Ma patience à atteint ces limites, cette somme me faisant default je compte attenter une action en justice afin d'obtenir satisfaction.

quelqu'un a t il deja eu une experience similaire? où aboutirais une telle action de ma part ? suis-je en position de le faire ?

j'espère avoir des réponse a ces questions et compte beaucoup sur vous tous.

Merci d'avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés